Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

CAB. CHANCERELLE, GENTIL, EPINAT
280 RUE ERNEST HEMINGWAY
CS 41863 - BP 22912
29229 BREST CEDEX 2

V/REF :
N/REF : 97 B 128 / 2011-A-4196

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 26/10/2011,

Rapport du commissaire à la transformation

P.V. d'assemblée du 30/09/2011
- Transformation en SAS.
- Augmentation de capital
- Transfert du siège social sis Reun Ar Moal 29460 Daoulas.
- Nomination du Président.
Nomination des Directeurs Généraux.

Statuts mis à jour

Concernant la société

ABGRALL ROGER ET FILS
Société par actions simplifiée
Reun Ar Moal
29460 Daoulas

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-4196 le 26/10/2011
R.C.S. BREST 411 462 351 (97 B 128)

Fait à BREST le 26/10/2011,

Le Greffier

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST (Finistère)

SANS VALEUR LÉGALE

SARL GUILLERM AUDIT
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

2011/A/4196

26 OCT. 2011

SARL ABGRALL ROGER ET FILS

LE REST POULIGOU

29460 DAOULAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Transformation de la SARL ABRALL ROGER ET FILS

en société par actions simplifiée

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2011

4, rue de Madagascar- 29200 BREST – Téléphone : 02 98 46 76 70 – Fax : 02 98 46 85 73
SARL au capital de 1 000 €
SIRET : 487 543 647 000 27

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 8 septembre 2011, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Les principaux chiffres de ces comptes annuels sont :

- *Actif immobilisé 385.167 €*
- *Actif circulant 523.340 €*

SARL GUILLERM AUDIT
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

- *Capitaux propres* *574.242 €*
- *Dettes* *334.265 €*
- *Total du bilan* *908.507 €*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

La transformation en société par action simplifiée n'est possible que si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

D'autre part, dans le cadre de notre mission, nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers.

Fait à Brest le 19 septembre 2011

Pour la SARL GUILLERM AUDIT
Jean-Luc GUILLERM
Commissaire aux Comptes

4, rue de Madagascar- 29200 BREST – Téléphone : 02 98 46 76 70 – Fax : 02 98 46 85 73
SARL au capital de 1 000 €
SIRET : 487 543 647 000 27